

Saint Ouen, le 19 juin 2023

ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

RÉGÉNÉRATION ET SÉCURISATION DES BOISEMENTS

Des travaux vont se dérouler cet été sur la propriété régionale de Port-Royal (Champ Garnier), aménagé et géré par Île-de-France Nature*. Ils vont d'abord consister à sécuriser les boisements sur l'ensemble du massif et en lisière, puis à effectuer des coupes de régénération, comme prévu dans le document d'aménagement forestier.

Sécurisation des boisements

Le chantier va démarrer dans les prochains jours. Il se déroulera sur l'ensemble de la forêt. Il consistera à retirer ou élaguer les arbres situés en bordure des chemins et en lisière de la propriété régionale, et identifiés comme potentiellement dangereux : vieillissants, malades, blessés, fragilisés par les aléas climatiques, avec des risques de chute de branches ou de l'arbre lui-même en cas de coup de vent. Au sud du massif, les abords de la RD 91 sont concernés, avec le retrait d'arbres morts et dépérissant menaçant de tomber.

L'ensemble de ces travaux se terminera au plus tard fin juin. Des panneaux sur place informeront le public. Après remise en état, la sortie des bois interviendra soit dans la foulée, soit dans les mois suivants : ils seront, dans ce dernier cas, stockés le long des parcelles et sur les places de dépôt.

La régénération des peuplements, pour préparer la forêt de demain

Ces coupes démarreront après le 31 juillet. Île-de-France Nature vous informera du calendrier précis. Elles se dérouleront au sud et au cœur du massif (parcelles 1.a, 1.c, 2.b, 2.c, 2.d, 5.a, 10.u). Elles seront mises en œuvre dans le cadre d'un mode de gestion appelé « sylviculture mélangée à couvert continu » ou « futaie irrégulière ». L'objectif est de récolter les arbres matures pour laisser la place aux jeunes semis, futurs arbres de demain. Les travaux consistent à retirer, à l'intérieur des parcelles, à plusieurs années d'écart, une certaine proportion d'arbres, de façon à **conserver un couvert forestier continu**, c'est-à-dire que les parcelles ne sont jamais « nues « (sans arbres). Au contraire, l'objectif est qu'elles comportent à terme, une proportion équilibrée de jeunes semis, d'arbres adultes et de vieux arbres.



L'Aménagement forestier, un document de gestion pour la pérennité de la forêt

L'Aménagement forestier est la feuille de route sur laquelle s'appuient l'Office national des forêts (ONF) et Île-de-France Nature pour mettre en œuvre les opérations sylvicoles (coupes et travaux) sur l'ensemble du massif. L'enjeu de ce document de gestion est la pérennité de la forêt. Il doit concilier le renouvellement des peuplements avec l'accueil du public, la protection des richesses écologiques et la production de bois de qualité. Pour la Forêt régionale de Port Royal (Champ Garnier), il est planifié de 2011 à 2030.

* Île-de-France Nature est le nouveau nom d'usage de l'Agence des espaces verts de la Région Îlede-France, établissement public à caractère administratif.

Île-de-France Nature se tient à votre disposition pour répondre à vos questions :

https://www.iledefrance-nature.fr/offres-et-accompagnement/nous-contacter/

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous!

www.iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :
Angélique LUCAS
Chargée de communication et de médiation locale
o1 83 65 38 11 / 06 80 58 91 58
angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS